

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**MAIRIE DE THONON-LES-BAINS**  
(HAUTE-SAVOIE)

**CERTIFICAT DE DEPOT**

Je soussigné, Jean DENAIS, Maire de la commune de Thonon-les-Bains, agissant ès qualités, certifie que les pièces composant le dossier de l'enquête publique unique, prescrite par arrêté du Président de la communauté d'agglomération de Thonon Agglomération en date du 24 janvier 2019, portant sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme et la modification du zonage d'assainissement ont été tenues à la disposition du public, conformément à l'arrêté susvisé :

- en mairie de Thonon-les-Bains, du jeudi 14 février 2019 au 16 mars 2019 inclus, aux horaires suivants :
  - du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
  - le samedi de 09h00 à 12h00.
- pendant la durée de l'enquête, sur le site internet de Thonon Agglomération et sur le internet "<https://www.registre-dematerialise.fr>".

Fait à THONON-LES-BAINS,  
le 16 mars 2019

Le Maire



Jean DENAIS